



ᐃᓄᓂᓕᓂᓂ ᐃᓄᓂᓕᓂᓂ ᐃᓄᓂᓕᓂᓂ ᐃᓄᓂᓕᓂᓂ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA

Le 13 mars 2020

Destinataires : À tous les employés
De : Samuel Mercier, directeur des ressources humaines

Objet : Information aux travailleurs - Coronavirus

Bonjour à tous,

L'état de pandémie a été décrété par l'organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. Ceci signifie que nous avons dépassé la phase de préparation et nous sommes actuellement à la phase d'intervention. Nous considérons qu'il est important de vous tenir informés des développements et des impacts que cette situation a sur le personnel du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava.

Voyages et isolement

Tous les employés et médecins qui sont de retour d'un voyage à **l'étranger à compter du 12 mars 2020** doivent se soumettre à un **isolement obligatoire de 14 jours**. Cette période d'isolement sera rémunérée. L'isolement obligatoire implique nécessairement qu'il est interdit aux employés de prendre l'avion pour revenir au travail.

Pour tous les employés et médecins qui **présentent des symptômes similaires à la grippe ou au rhume**, le premier ministre a demandé de respecter un isolement volontaire de 14 jours. Cette période d'isolement n'est pas rémunérée mais des mesures d'accommodement (utilisation des banques de congé maladie, fériés, temps banqué) pourraient permettre le maintien de votre rémunération. Afin de limiter les risques de contamination du personnel et de la population, nous demandons que cette période d'isolement soit faite avant de revenir ou de quitter le territoire.

De plus, nous recommandons fortement à nos employés de ne pas voyager en dehors du pays dans le contexte actuel.

Possibilité de réorganisation du travail – déplacement - vacances

Considérant la possible fluctuation des activités, il peut arriver, afin d'assurer le maintien d'un niveau de services sécuritaire, que des déplacements de personnel soient nécessaires entre les différents services ou entre les communautés ou encore que des périodes de vacances doivent être reportées. Le cas échéant vos chefs de service vous aviseront le plus rapidement possible de ces mesures. Nous comptons sur votre collaboration lorsque la situation le requerra.

Fit-test et rasage de la barbe

Des séances d'ajustement de masques (fit-test) ont été réalisées et d'autres seront planifiées afin d'assurer la sécurité de nos travailleurs. Vu le contexte d'intervention, **le rasage de la barbe est nécessaire pour le personnel des secteurs prioritaires** (en contact avec la clientèle). En cas de refus de se raser la barbe, des mesures administratives pourront s'appliquer incluant le retrait du travail sans solde jusqu'à ce que la situation n'exige plus le port du masque.

Confidentialité

Nous sommes conscients que la situation est d'intérêt public et évolue rapidement. Dans ce contexte, nous tenons à réitérer **l'importance de la confidentialité des informations** reçues ou constatées dans le cadre de votre prestation de travail. La mise en ligne d'informations sur les réseaux sociaux par des membres du personnel ne sera pas tolérée.

Prévention des infections

La prévention des infections : c'est l'affaire de tous! Merci de porter une attention particulière au lavage des mains de façon plus fréquente.

Enfin, nous tenons à vous remercier pour les efforts additionnels que la situation nécessitera et pour votre habituelle collaboration!